



Association des Amis du Musée national de la Marine

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMM mardi 18 avril 2023 - Informations pratiques

L'Assemblée Générale se tiendra dans l'amphithéâtre de la « Maison de La Salle » – 78 A rue de Sèvres 75007 Paris (métro Duroc) le mardi 18 avril 2023 de 14h00 à 17h00.

Le mot du Président

Cette année, notre Assemblée générale se tiendra à Paris. À cette occasion, le Directeur général du Musée, Vincent Campredon, a accepté de nous présenter les dernières étapes de la réouverture du Palais de Chaillot, en octobre 2023.

Le Bureau et le Conseil d'administration de l'AAMM préparent activement cet événement. Je vous présenterai les nombreuses actions mises en œuvre pour renforcer l'image et l'organisation de notre association.

Le Conseil d'administration, a souhaité manifester l'engagement de l'AAMM envers le Musée en rejoignant le Cercle des Mécènes du Musée, par un don prélevé sur nos réserves. À ce titre, vous aurez à approuver un don exceptionnel de 50 000 € affecté à la restauration de deux œuvres emblématiques du Musée : le modèle du *Royal Louis* et la présentation du scaphandre des frères Carmagnolle. (Voir les photos jointes). Un cartel associé à chacune de ces œuvres fera référence à la contribution l'AAMM.

J'espère vous retrouver nombreux à Paris, le 18 avril, pour illustrer votre engagement envers le Musée et notre association.

Si vous ne pouvez pas participer à notre Assemblée générale, je vous remercie de nous faire parvenir votre pouvoir.

Jérôme GERVAIS

AAMM – Association des Amis du Musée national de la Marine

Bureau : 24 rue de Presles – 75015 PARIS

Téléphone : +33 (0) 1 71 20 53 46

Web : www.aamm.fr - E-mail : contact@aamm.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Créée le 3 avril 1930

ORDRE DU JOUR

- Présentation du Directeur du Musée national de la Marine.
- Rapport moral du Président.
- Approbation d'un don exceptionnel au Musée.
- Présentation des comptes de l'exercice 2022 par le trésorier.
- Votes et quitus.
- Examen du budget 2022, proposition de barème des cotisations pour 2023.
- Vote du budget, des cotisations et abonnements 2024. (effet au 01/10/2023)
- Approbation de la nomination de M. Hubert Creusat en qualité de Président d'Honneur de l'AAMM.
- Examen des motions.
- Élection des membres du Conseil d'administration et proclamation des résultats.
- Questions diverses.

Élections au conseil d'administration

Trois administrateurs sont atteints par la limite d'âge à la date de l'AG : Pascal Bäerd, Jérôme Gervais et Guy Tournier.

Deux administrateurs sont en fin de second mandat et ne peuvent pas se représenter : Francis Graviou et Alain Niderlinder.

Un administrateur est en fin de premier mandat et sollicite un nouveau mandat : Thierry Delarue.

Un administrateur a démissionné le 06/02/2023 : Serge Lambert.

Quatre postes étaient par ailleurs disponibles.

Le nombre de postes à pourvoir est donc de onze.

Les candidatures, exprimées par une lettre de motivation et un court CV comportant en particulier date et lieu de naissance, et une déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas interdit de gestion, doivent parvenir au siège avant le 4 avril 2023. À cet effet, un document type est disponible au siège de l'AAMM il suffit de le demander si vous souhaitez vous porter candidat.

Pouvoirs

Les pouvoirs des membres qui n'assistent pas à l'assemblée générale doivent parvenir au siège avant le 11 avril 2023.

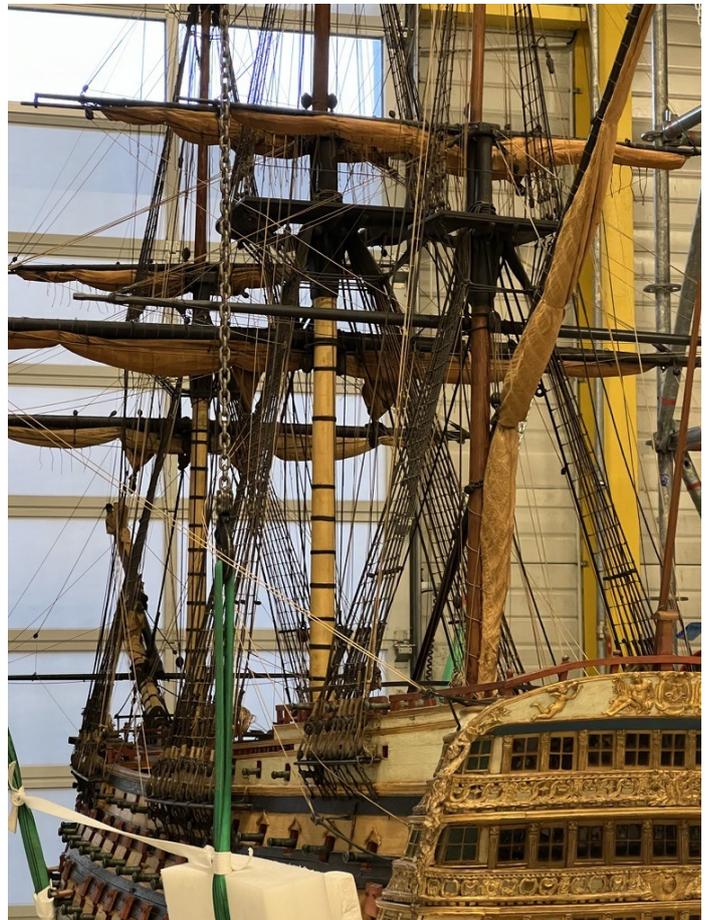
RAPPEL

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes. (RI art 4).

Merci de présenter votre carte d'adhérent pour vérification et pointage avant d'entrer dans la salle.



Scaphandre articulé des grandes profondeurs créé en 1882 par les frères Carmagnolle.



Modèle du *Royal Louis*.

Ce modèle d'instruction au 1/18^{ème}, réalisé à Brest vers 1770, mesure 5,20 m de long et porte 124 canons. Il illustre dans les moindres détails le vaisseau à 3 ponts *Royal Louis* lancé à Brest en 1759.